

Avis voté en plénière du 23 juin 2015

## Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020

### Déclaration du groupe de la mutualité

La stratégie Europe 2020 lancée par la Commission européenne en 2010 a pour ambition de stimuler une Europe intelligente, durable et inclusive.

À la veille de son réexamen, et six mois après une consultation publique visant à recueillir le point de vue des citoyens, entreprises et organisations, le CESE a décidé de participer également au débat et de formuler des recommandations pour faire évoluer cette stratégie face aux nouveaux enjeux et améliorer sa visibilité auprès des citoyens européens.

Comme le souligne l'avis, la stratégie Europe 2020 a besoin d'un nouvel élan et d'une nouvelle ambition : même si certains indicateurs marquent une amélioration, la situation en matière de réduction de la pauvreté, d'emplois ou d'éducation reste précaire et inégale selon les pays.

D'autres avis du CESE l'ont déjà relevé : l'Europe doit être plus proche des citoyens, ce qui repose sur une amélioration de la compréhension du fonctionnement de l'UE et sur une prise en compte plus forte des préoccupations quotidiennes des citoyens.

L'avis regrette que la société civile et ses organisations ne soient pas ou peu associées de manière appropriée dans la mise en œuvre de cette stratégie. C'est un constat partagé par la mutualité qui regrettait, dans sa réponse à la consultation publique, que l'expertise des principaux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ne soit pas mieux utilisée et soulignait que la stratégie Europe 2020 aurait pu s'appuyer sur l'initiative pour l'entrepreneuriat social, lancée par la Commission européenne en 2011.

Cette initiative reconnaît, en effet, le rôle essentiel des entreprises sociales pour répondre aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'augmentation de l'emploi. L'initiative pour l'entrepreneuriat social aurait pu donc être utilisée comme un outil pour atteindre les objectifs fixés.

Alors que l'adoption d'un statut des mutuelles est sur la table des institutions européennes depuis plusieurs années, à l'instar des statuts européens des fondations et des associations, le processus d'adoption a été arrêté par la Commission européenne. Or, la stratégie de croissance inclusive et durable de l'UE pourrait bénéficier du développement des mutuelles qui, à travers leurs valeurs et leur mode de gouvernance, participent à :

- la promotion des valeurs sociales et à l'implication des citoyens à la vie économique ;
- la couverture sociale et solidaire des citoyens européens ;

- une politique inclusive des soins grâce à des services de soins qui favorisent l'accès de tous à la santé sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'avis a raison d'insister sur la nécessité de mieux prendre en compte les nouveaux enjeux d'un monde en mutation. Les objectifs de la stratégie Europe 2020 doivent en effet dépasser les enjeux de croissance économique pour se tourner vers un modèle de développement plus durable.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.